



### Interpellation

#### Police locale : réorganiser l'activité ?

L'activité de la police locale a fait l'objet de nombreuses interventions et propositions au Conseil de ville, notamment l'interpellation de D. Nicoulin de juin 2011.

Depuis, peu de choses ont changé et la police est toujours à la recherche de deux agents. On observe que les sociétés de sécurité privées n'ont pas de problèmes à embaucher du personnel : sait-on pourquoi les policiers n'y arrivent pas ? Est-ce dû aux exigences, aux conditions de travail ou de rémunération ? Ce type de questions se pose dans de nombreuses villes mais ce n'est pas ce n'est pas une raison de se résigner.

Comme le rapport 2012 du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration communale ne traite pas cet aspect, nous demandons au CC s'il a envisagé de repenser l'activité de la police municipale. Le parti socialiste propose une approche globale et rationnelle de l'activité de la police en commençant par une analyse approfondie de ses activités et des attentes.

Pour cela il serait utile de connaître l'emploi du temps du personnel (analyse de fonction).

- quel est le temps passé à patrouiller (vélo, auto)
- temps passé en présence dans les rues (à pieds)
- temps passé à des formalités administratives
- temps passé à des tâches « manuelles »
- autre

Tâches dévolues à la police : est-il possible de la décharger en transférant certaines tâches

- tâches administratives (encaissement de taxes, collecte de l'argent des parcomètres, demandes de naturalisation, notifications de poursuites, patentes de restaurants, dénonciations pour les ordures, enquêtes diverses, etc.)
- et de mise en place de matériel (barrières et panneaux lors de manifestations, etc.)
- autres

Nous comprendrions que le Conseil communal choisisse de traiter ces questions dans le cadre de la Commission de la Mairie. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi l'interpellation.

Nous remercions le Conseil Communal pour sa prise de position.

Delémont, le 24 juin 2013

Pour le groupe PS  
Iskander Ali

Mehmet  
Clouis  
Brunner  
Ribaud  
Iskander Ali  
Mehmet  
Brunner  
Ribaud